

L'ANALPHABETISME EN MILIEU URBAIN BELGE  
AU XIXÈME SIÈCLE  
Méthode et résultats

par

Yves WELLEMANS  
Assistant à l'U.C.L.

---

Peu de temps avant le colloque sur l'histoire de l'enseignement, paraissait notre synthèse sur l'analphabétisme en Belgique. La communication présentée s'en inspirait largement. Répéter ici même l'argumentation et les résultats qui venaient d'être développés par ailleurs aurait pu sembler fastidieux. C'est pourquoi, on ne présentera ici qu'un bref aperçu dépourvu de tout appareil critique. Pour le reste, on renverra à : J. Ruwet et Y. Wellemans, "L'analphabétisme en Belgique (XVIIIème - XIXème siècles)", dans *Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Catholique de Louvain*, vol. XIX, section d'histoire, fasc. III, Louvain-Leiden, 1978.

Sur les méthodes d'approche du problème par l'U.N.E.S.C.O., voir : *Alphabétisation 1969-1971. Progrès de l'alphabétisation dans divers continents*, Paris, 1972; "L'Analphabétisme dans divers pays. Etude statistique préliminaire sur la base des recensements effectués depuis 1900", dans *Monographies sur l'Education de Base (= MEB)*, t. VI, Paris, 1953; "L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXème siècle. Etudes statistiques", dans *MEB*, t. XI, Paris, 1957.

Plus spécialement sur l'analyse du phénomène passé, voir : J. Meyer, "Alphabétisation, lecture et écriture. Essai sur l'instruction populaire en Bretagne du XVIème au XIXème siècle", dans *Actes du 95ème Congrès National des Sociétés Savantes de Reims* (1970), t. I, Paris, 1974, pp. 333-353; M. Vovelle, "Peut-on mesurer l'alphabétisation au début du XVIIIème siècle ?", dans *Le XVIIIème siècle et l'éducation*, suppl. à *Marseille*, 1972, no. 88, pp. 52-62; D. Girod, "A Genève de 1809 à 1845 : niveaux d'instruction et inégalités intellectuelles", dans *Annales. Economies-Sociétés-Civilisations (= AESC)*, vol. 17, fasc. 3, pp. 459-476; F. Furet et W. Sachs, "La croissance de l'alphabétisation en France. XVIIIème-XIXème siècles", dans *AESC*, vol. 29, fasc. 3, p. 730; L. Stone, "Literacy and

Education in England. 1640-1900", dans *Past and Present*, 1969, no. 2, pp. 69-139; J. Houdaille, "Les signatures au mariage de 1740 à 1829", dans *Population*, t. XXXII, 1977, pp. 65-90; M. Fleury et P. Valmary, "Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879)", dans *Population*, t. XII, 1957, pp. 71-92; F. Furet et J. Ozouf, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, 2 vol., Paris, 1977.

Synthèse des résultats à partir des études suivantes : H. Callewaert, *Bijdragen tot de studie van het analfabetisme en lager onderwijs te Brugge (1760-1850)*, mémoire de licence, Louvain, 1963; J.-C. Robert, *Analfabetisme en lager onderwijs te Tienen (1760-1860)*. *Bijdragen*, mémoire de licence, Louvain, 1964; B. Van Rossem, *Bijdragen tot de studie van het analfabetisme en lager onderwijs te Aalst (1790-1860)*, mémoire de licence, Louvain, 1965; J. Gabriels, *Geschiedenis van het lager onderwijs en het analfabetisme te Leuven (1780-1850)*, mémoire de licence, Louvain, 1966; C. Keuppens, *Bijdrage tot de studie van het analfabetisme en lager onderwijs te Turnhout (1795-1854)*, mémoire de licence, Louvain, 1966; F. Dendelot, *Analphabétisme et enseignement primaire à Charleroi (1790-1860)*, mémoire de licence, Louvain, 1969; Y. Wellemans, *Analphabétisme et enseignement primaire à Anderlecht (1780-1865)*, mémoire de licence, Louvain, 1972; E. Piette, *Ein Beitrag zur Geschichte des Analphabetismus (1779-1840) und des Volksschulwesens (Ancien Régime-1815) in der Pfarrei Diekirch*, mémoire de licence, Louvain, 1975.

\*

\* \*

Si les illettrés sont, aujourd'hui encore, légion dans certaines contrées d'Afrique et d'Asie, et si leur nombre absolu ne cesse de croître, leur pourcentage par rapport à la population mondiale régresse cependant petit à petit. Plus répandu parmi les femmes et en zone rurale, l'analphabétisme contemporain varie cependant aussi avec les groupes ethniques ou linguistiques. Voilà les grandes lignes des statistiques rassemblées ou établies par l'U.N.E.S.C.O. Si l'on ignore trop souvent sur quel critère reposent les premières, cet organisme s'est par contre efforcé d'en établir un qui soit à la base des secondes, et de le faire respecter.

L'aptitude à lire et à écrire une lettre dans une langue quelconque relève du minimum relatif (le minimum absolu reflétant celle de savoir écrire une phrase, voire un chiffre...). La capacité à pouvoir prendre part efficacement à la vie d'une communauté moderne relève de l'instruction fonctionnelle. C'est au premier cité de ces niveaux d'instruction que se rattachent les questions des agents-recenseurs.

La norme une fois adoptée, encore faut-il s'assurer qu'elle soit correctement appliquée : combien d'agents-recenseurs américains du début de ce siècle n'ont-ils pas été à ce point convaincus de l'instruction des Blancs qu'ils ont même jugé inutile de leur poser la question ?

Quand il s'agit aujourd'hui d'estimer la fraction humaine restée illettrée dans les populations des 18ème et 19ème siècles, on est confronté non seulement au problème de la valeur du critère d'alphabetisation choisi, mais aussi à celui des sources à questionner. Si on veut représentatives de l'ensemble démographique à étudier, on exploitera (pour diverses raisons, mais non sans quelques réserves) les actes de mariage de l'Etat civil. Les contractants y sont identifiés par leurs nom, prénom, signature ou marque, âge ou date de naissance, domicile et profession. Ces mêmes données existent le plus souvent pour leurs parents. Seuls les célibataires (ils constituent une moyenne de 10%) échappent à cette investigation, mais on les trouve au sein de la population soumise aux recensements décennaux organisés à partir de 1880 (le premier à faire les distinctions de sexes et d'âges). Encore a-t-il fallu s'inquiéter de savoir s'il n'y a pas eu pour le régime français de sous-enregistrement des mariages à l'Etat civil imputable au contexte politique : c'est après 1810 que la régularité de l'enregistrement est totale.

Quant au critère retenu, que mesure-t-il ? Pédagogie et sources laissent entendre que la lecture, la signature et l'écriture s'apprennent successivement, certains élèves n'arrivant que péniblement au terme de cet apprentissage ternaire (en ce qui les concerne, on peut se demander combien de temps ces techniques leur demeurent acquises), d'autres n'y arrivant pas du tout (la signature étant alors l'indicateur, non pas du savoir-écrire, mais du savoir-lire); et encore, la marque apposée sur un document n'est-elle pas nécessairement la démonstration absolue et implacable d'un état illettré : le succès des almanachs du 18ème siècle en témoigne.

On le voit, même si les études sur l'analphabétisme aboutissent à des chiffres, ceux-ci ne se font l'écho que d'un ordre de grandeur et

d'un type d'évolution. Sans quoi, on omettrait le cadre subjectif du mariage : l'émotion, le souci de "paraître", ont, entre autres, dû influencer la qualité et le type de trace apposée qui ne s'est d'ailleurs que rarement altérée avec le temps : qui a été invité à signer ou marquer à l'occasion de son mariage signe de la même façon à la naissance de son premier enfant ou lors d'un remariage, dans près de 90% des cas.

Du point de vue de la méthode, il reste que celle-ci cerne plus sûrement et de plus près l'évolution des illettrés que celle des individus "sachant lire et écrire".

\*  
\*   \*   \*

Des sept villes analysées, quatre ont un taux relativement élevé d'illettrés (Bruges, Alost, Turnhout et Anderlecht), par rapport aux trois autres où l'analphabétisme est moins répandu (Louvain, Charleroi et Tirlemont).

En moyenne, un analphabète sur deux parmi les hommes, mais trois sur cinq parmi les femmes. Ce qui n'empêche pas des évolutions particulières. Par exemple celle de Tirlemont, où pour toute la période envisagée (1780-1850), les illettrés sont plus répandus en milieu masculin que féminin; celle d'Alost qui connaît un taux bien plus favorable sous l'Ancien Régime que sous le régime hollandais et les débuts du régime indépendant.

L'analphabétisme se réfugie dans les groupes sociaux numériquement les plus représentés et les moins favorisés : deux ouvriers analphabètes sur trois, mais quatre ouvrières sur cinq... Par contre, l'élite sociale ne compte dans ses rangs qu'un nombre infime d'illettrés. C'est sous cet angle que l'analphabétisme est bien le fléau qui entraîne à sa suite le cortège de misères sociales et économiques dont il est à la fois cause et conséquence. Ainsi à Gand (fin de l'Ancien Régime), ce sont les paroisses qui comptent la plus forte proportion d'enfants aux écoles payantes qui connaissent le taux d'analphabétisme le plus bas; et à Namur, la paroisse la plus pauvre est aussi la plus illettrée (on y constate un taux d'analphabétisme plus élevé encore en milieu criminel par rapport à la moyenne de la ville).

Quant à savoir si les analphabètes se cherchent au point de se marier ensemble, il faut admettre que l'analphabétisme réduit fortement les possibilités des uns et assure aux autres un milieu privilé-

gié : deux tiers des hommes "alphabètes" épousent une femme "alphabète" et huit hommes analphabètes sur dix épousent une femme analphabète.

L'alphabétisme est aussi une tare héréditaire : à père ou mère illettré, fils illettré (60% des cas) et surtout fille illettrée (75% des cas). L'alphabétisme du père semble cependant plus pesant à écarter que celui de la mère. En outre, l'alphabétisation de la mère entraîne moins d'analphabètes que celle du père. L'influence du milieu familial reste donc réelle puisque 50 à 90% des contractants suivent, dans leurs signatures, l'exemple de leurs parents. Mais elle n'est pas automatique.

\*  
\*   \*   \*

Que vaut telle mesure de l'insuffisance dans une approche de la culture ? On pourrait finalement en venir à se demander si le problème de l'alphabétisation n'a pas été simplement déplacé à force d'avoir focalisé le regard sur ce seul état de carence. N'aurait-on pas perdu de vue que l'atout principal pour assurer une insertion minimale dans les circuits culturels est le savoir-lire, non le savoir-écrire ?

C'est dès lors aux problèmes du livre et de l'imprimé sous toutes ses formes qu'il conviendrait maintenant d'apporter quelque attention.

Yves Wellemans, 72/7, avenue du Onze Novembre, 1040 Bruxelles